

## **Autres charges**



**Table des matières**

<b>1</b>	<b>Évolution 2011 à 2014.....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Achats de services de transport .....</b>	<b>5</b>
2.1	CRT.....	5
2.2	RTA.....	6
2.3	ÉLL .....	7
2.4	SCHM .....	7
<b>3</b>	<b>Achats d'électricité.....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Amortissement.....</b>	<b>8</b>
4.1	Immobilisations corporelles en exploitation .....	8
4.2	Coût non amorti des services passés.....	9
4.3	Retraits d'actifs .....	9
<b>5</b>	<b>Taxes.....</b>	<b>10</b>
<b>6</b>	<b>Autres revenus de facturation interne .....</b>	<b>10</b>

**Liste des tableaux**

Tableau 1	Autres charges (M\$) .....	5
Tableau 2	Achats de services de transport (M\$) .....	5
Tableau 3	Tarifs de services de transport de CRT .....	6
Tableau 4	Achats d'électricité (M\$).....	7
Tableau 5	Amortissement (M\$) .....	8
Tableau 6	Retraits d'actifs et mises en exploitation (M\$).....	9
Tableau 7	Taxes (M\$).....	10
Tableau 8	Autres revenus de facturation interne (M\$).....	11



## 1 Évolution 2011 à 2014

1 Le tableau 1 présente l'évolution des autres charges pour les années 2011 à 2014.

**Tableau 1  
Autres charges (M\$)**

	Année historique 2011	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
<b>Achats de services de transport</b>	<b>17,9</b>	<b>17,4</b>	<b>17,9</b>	<b>18,7</b>
<b>Achats d'électricité</b>	<b>13,3</b>	<b>12,9</b>	<b>12,8</b>	<b>13,3</b>
<b>Amortissement</b>	<b>962,2</b>	<b>994,8</b>	<b>1 010,0</b>	<b>1 075,8</b>
Immobilisations corporelles en exploitation	849,6	865,9	906,8	964,2
Autres	112,6	128,9	103,2	111,6
<b>Taxes</b>	<b>86,7</b>	<b>87,9</b>	<b>89,7</b>	<b>92,7</b>
Services publics	76,6	76,0	77,0	80,0
Municipales et scolaires	10,1	11,9	12,7	12,7
<b>Autres revenus de facturation interne</b>	<b>(43,1)</b>	<b>(41,3)</b>	<b>(39,4)</b>	<b>(42,8)</b>
<b>Total</b>	<b>1 037,0</b>	<b>1 071,7</b>	<b>1 091,0</b>	<b>1 157,7</b>

2 Les principales caractéristiques et l'analyse de l'évolution de ces charges sont décrites dans  
3 les sections suivantes.

## 2 Achats de services de transport

4 Le tableau 2 présente l'évolution des achats de services de transport pour les années 2011  
5 à 2014.

**Tableau 2  
Achats de services de transport (M\$)**

Services de transport	Année historique 2011	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
CRT	5,7	5,6	5,5	5,4
RTA	10,5	9,8	10,1	11,0
ÉLL	1,0	1,1	1,3	1,3
SCHM	0,6	0,8	0,9	0,9
Autres	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>17,9</b>	<b>17,4</b>	<b>17,9</b>	<b>18,7</b>

### 2.1 CRT

6 La projection des achats de service de transport sur le réseau de la Société de transmission  
7 électrique de Cedars Rapids limitée (« CRT ») est de 5,5 M\$ et 5,4 M\$ pour les années  
8 2013 et 2014 respectivement.

9 Le Transporteur commercialise la capacité de transport de CRT et, pour ce faire, achète  
10 toute la capacité de 325 MW en réception et en livraison de CRT, soit 650 MW au total.

- 1 Les tarifs de CRT pour l'année 2012 tiennent compte du coût moyen pondéré du capital  
 2 (« CMPC ») autorisé par la Régie pour le Transporteur dans la décision D-2012-059  
 3 (dossier R-3777-2011).
- 4 Les tarifs de CRT pour les années 2013 et 2014 tiennent compte du CMPC de la présente  
 5 demande. Ces tarifs seront provisoires jusqu'à ce que la Régie rende la décision sur le  
 6 CMPC des années visées.
- 7 À titre informatif, le tableau 3 présente les tarifs applicables de CRT pour l'année 2012 ainsi  
 8 que les estimations pour les années 2013 et 2014.

**Tableau 3  
 Tarifs de services de transport de CRT**

Tarifs et période d'application			À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2012	À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2013	À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Annuel	ferme	\$/kW/an	8,44	8,27	8,23
Mensuel	ferme	\$/kW/mois	0,70	0,69	0,69
Mensuel	non ferme	\$/kW/mois	0,70	0,69	0,69
Hebdomadaire	ferme	\$/kW/semaine	0,16	0,16	0,16
Hebdomadaire	non ferme	\$/kW/semaine	0,16	0,16	0,16
Quotidien	ferme	\$/kW/jour	0,03	0,03	0,03
Quotidien	non ferme	\$/kW/jour	0,02	0,02	0,02
Horaire	non ferme	\$/MW/heure	0,96	0,94	0,94

- 9 Afin d'établir le coût facturé à un client du service de transport, CRT tient compte du tarif  
 10 pour le service utilisé, de la capacité réservée par le client et du taux de pertes de 1,6 %.  
 11 Ainsi, dans le cas du Transporteur, la facture estimée de l'année 2013 pour une réservation  
 12 de 650 MW est de 5,5 M\$ (8,27 \$/kW/an x 650 MW / 1 000 x 1,016) alors que la facture  
 13 estimée de l'année 2014 est de 5,4 M\$ (8,23 \$/kW/an x 650 MW / 1 000 x 1,016).

**2.2 RTA**

- 14 La projection des achats de service de transport est de 10,1 M\$ pour l'année 2013 et de  
 15 11,0 M\$ pour l'année 2014 sur le réseau de Rio Tinto Alcan Inc. (« RTA »), afin d'alimenter  
 16 des charges du Distributeur dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- 17 Ce service est payé à RTA en fonction d'un contrat de service de transport d'électricité et,  
 18 pour certaines de ces charges, selon un contrat de location pour deux lignes de RTA.
- 19 Le contrat de location de lignes ayant pris fin le 31 décembre 2008, un contrat de location  
 20 temporaire renouvelable sur une base mensuelle a été reconduit aux mêmes conditions.  
 21 Sous réserve de la conclusion d'une nouvelle entente, le Transporteur prévoit que le coût de  
 22 location sera de 1,3 M \$ pour les années 2013 et 2014.
- 23 Quant au contrat de service de transport d'électricité, échu depuis le 31 décembre 2006,  
 24 des négociations sont en cours et les parties entendent déposer prochainement le contrat  
 25 à la Régie pour approbation, dont l'application sera rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le

1 Transporteur estime un coût de service de transport de 8,8 M\$ et de 9,7 M\$ pour les  
2 années 2013 et 2014 respectivement.

### 2.3 ÉLL

3 La projection des achats de service de transport sur le réseau d'Énergie La Lièvre s.e.c.  
4 (« ÉLL »), incluant un service de support de tension dynamique, est de 1,3 M\$ pour les  
5 années 2013 et 2014 respectivement.

6 Un contrat de service de transport d'électricité a été conclu avec ÉLL, afin d'alimenter l'usine  
7 de Papier Masson Ltée située à Gatineau (secteur Masson-Angers). Ce contrat, d'une durée  
8 initiale de cinq ans, a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2009. La Régie a approuvé ce contrat dans la  
9 décision D-2010-087 (dossier R-3636-2007). Le Transporteur a signifié son intention de  
10 renouveler le contrat pour une durée de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 2.4 SCHM

11 La projection des achats de service de transport sur le réseau de la Société en commandite  
12 Hydroélectrique Manicouagan (la « SCHM ») est de 0,9 M\$ pour les années 2013 et 2014  
13 respectivement.

14 Un contrat de service de transport a été conclu avec la SCHM, afin d'alimenter les clients de  
15 la charge locale du Distributeur situés à l'intérieur du périmètre de ce réseau. Ce contrat,  
16 d'une durée initiale de six ans, a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2010. La Régie a approuvé ce contrat  
17 dans les décisions D-2013-026 et D-2013-026R (dossier R-3829-2012).

## 3 Achats d'électricité

18 Depuis l'année 2004, le Distributeur facture aux unités d'Hydro-Québec leur usage interne  
19 d'électricité sur la base de la consommation réelle mesurée à l'aide de compteurs et des  
20 tarifs en vigueur selon les Tarifs et conditions du Distributeur.

21 Le tableau 4 présente l'évolution des achats d'électricité pour les années 2011 à 2014.

**Tableau 4**  
**Achats d'électricité (M\$)**

Tarifs	Année historique 2011	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
G1 et M	4,9	4,4	4,3	4,4
L	2,0	2,1	2,1	2,2
T3	6,3	6,3	6,3	6,5
Facturation indirecte	0,1	0,1	0,1	0,2
<b>Total</b>	<b>13,3</b>	<b>12,9</b>	<b>12,8</b>	<b>13,3</b>

**4 Amortissement**

1 Le tableau 5 présente l'évolution de la charge d'amortissement pour les années 2011  
 2 à 2014.

**Tableau 5  
 Amortissement (M\$)**

Composantes	Année historique 2011	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
Immobilisations corporelles en exploitation	849,6	865,9	906,8	964,2
Actifs incorporels	22,3	27,9	31,9	38,3
Actifs réglementaires	1,1	1,0	1,0	1,0
Coût non amorti des services passés		27,9		
Retraits d'actifs	89,2	66,2	65,0	70,0
Radiation de projets	4,4	10,7	10,0	10,0
Frais reportés	(4,4)	(4,8)	(4,7)	(7,7)
<b>Total</b>	<b>962,2</b>	<b>994,8</b>	<b>1 010,0</b>	<b>1 075,8</b>

3 Au cours de cette période, cette charge s'est accrue de 113,6 M\$ (11,8 %) découlant  
 4 principalement de l'amortissement des projets nouvellement mis en service.

**4.1 Immobilisations corporelles en exploitation**

5 La hausse de 57,2 M\$ de l'amortissement des immobilisations corporelles en exploitation  
 6 entre les années 2011 et 2013 découle principalement des mises en service réalisées entre  
 7 2011 et 2012 ainsi que celles prévues en 2013.

8 La hausse de 57,4 M\$ de l'amortissement des immobilisations corporelles en exploitation  
 9 entre l'année 2013 et l'année 2014 s'explique par les éléments suivants :

- 10 • Une hausse de 21,5 M\$ est attribuable aux incidences liées à la charge  
 11 supplémentaire d'amortissement découlant des travaux de mise en conformité à  
 12 effectuer au registre des actifs du Transporteur. Dans le cadre de son exercice de  
 13 corroboration et de mise en conformité, le Transporteur sera appelé à effectuer des  
 14 scissions, fusions et reclassements de coûts selon la mise en conformité  
 15 recommandée et la corroboration des actifs effectuée. Le reclassement de certains  
 16 coûts dans une unité de propriété ayant une durée d'utilité moindre que l'unité de  
 17 propriété d'où elle provient ou encore de l'inscription d'un actif additionnel provenant  
 18 de l'exercice de corroboration générera la charge d'amortissement additionnelle ;
- 19 • Le solde de 35,9 M\$ découle principalement des mises en service prévues en 2013  
 20 et 2014.

**4.2 Coût non amorti des services passés**

1 L'année 2012 comprend le recouvrement intégral en 2012 du coût non amorti des services  
 2 passés de 27,9 M\$, conformément à la décision D-2012-021, ce qui explique une baisse de  
 3 27,9 M\$ pour l'année 2013.

**4.3 Retraits d'actifs**

4 Conformément à la décision D-2009-015, le Transporteur présente au tableau 6 l'historique  
 5 des retraits d'actifs des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour les années 2013  
 6 et 2014.

**Tableau 6  
 Retraits d'actifs et mises en exploitation (M\$)**

	Années historiques					Année de base 2013	Année témoin 2014
	2008	2009	2010	2011	2012		
Retraits de nature courante	20,6	46,7	26,3	56,1	45,2	55,0	60,0
Retrait Des Cantons (note 1)	48,4						
Autres retraits	2,5	2,5	6,3	33,1	21,0	10,0	10,0
<b>Retraits totaux</b>	<b>71,5</b>	<b>49,2</b>	<b>32,6</b>	<b>89,2</b>	<b>66,2</b>	<b>65,0</b>	<b>70,0</b>
<b>Mises en exploitation</b>	<b>784,8</b>	<b>1 440,0</b>	<b>1 152,6</b>	<b>1 261,7</b>	<b>1 041,6</b>	<b>1 614,6</b>	<b>2 307,4</b>
Retraits de nature courante / mises en exploitation	2,6%	3,2%	2,3%	4,4%	4,3%	3,4%	2,6%

Note 1: Retrait réalisé en 2008 mais autorisé dans les revenus requis en 2010.

**7 Retraits de nature courante**

8 Le Transporteur a introduit, dans sa demande R-3738-2010, le ratio des retraits de nature  
 9 courante sur le total des mises en exploitation pour établir sa projection des retraits puisque  
 10 le Transporteur évaluait qu'il y avait un lien direct entre le niveau des mises en exploitation  
 11 et celui des retraits.

12 Pour l'année de base 2013, le Transporteur établit sa prévision des retraits à 55 M\$, soit  
 13 suivant un ratio moyen de 3,4 % des mises en exploitation constatées au cours des années  
 14 historiques 2008 à 2012.

15 Pour l'année témoin projetée 2014, le niveau des mises en exploitation projeté est en forte  
 16 hausse pour atteindre 2 307,4 M\$, tel que présenté au tableau 10 de la pièce HQT-9,  
 17 Document 1 de la présente demande. Ce niveau équivaut à une hausse de plus de 40 %  
 18 par rapport au niveau prévu pour l'année témoin 2013. En appliquant la méthodologie  
 19 utilisée par le Transporteur pour la détermination du niveau des retraits de 2013, les retraits  
 20 de nature courante s'établiraient à près de 80 M\$, soit un niveau de retraits de nature  
 21 courante encore inégalé par le Transporteur.

22 Malgré qu'il y ait un lien direct entre les mises exploitation et le niveau des retraits, le  
 23 Transporteur constate qu'une part significative de la hausse des mises en exploitation  
 24 projetées en 2014 par rapport à 2013 provient de projets de croissance. Bien que ces  
 25 derniers projets engendrent des retraits, les projets de pérennité produisent un volume plus

1 important de retraits à effectuer considérant qu'ils impliquent systématiquement des retraits  
2 d'actifs.

3 Dans ce contexte, le Transporteur établit son niveau de retraits de nature courante pour  
4 l'année témoin projetée 2014 à 60 M\$.

### 5 **Autres retraits**

6 Le Transporteur poursuit ses travaux de mise en conformité et corroboration pour les actifs  
7 d'automatismes, de bâtiments, de télécommunications, d'appareillage blindé, des  
8 onduleurs / redresseurs et des compensateurs et compte réaliser des retraits associés à ses  
9 travaux pour un montant de 10 M\$ pour l'année de base 2013 et pour l'année témoin  
10 projetée 2014.

### 5 **Taxes**

11 Le tableau 7 présente l'évolution des taxes attribuées au Transporteur pour les années 2011  
12 à 2014.

**Tableau 7  
Taxes (M\$)**

Composantes	Année historique 2011	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
Services publics	76,6	76,0	77,0	80,0
Municipales et scolaires	10,1	11,9	12,7	12,7
<b>Total</b>	<b>86,7</b>	<b>87,9</b>	<b>89,7</b>	<b>92,7</b>

13 On constate une légère croissance de la taxe sur les services publics. Cette croissance est  
14 attribuable aux mises en exploitation des nouvelles immobilisations du Transporteur.

### 6 **Autres revenus de facturation interne**

15 Cette rubrique représente les revenus de facturation interne reliés à la facturation à coût  
16 complet de la portion de ses actifs de télécommunications utilisée par d'autres clients.

17 Le tableau 8 présente le détail de cette facturation interne, laquelle est relativement stable  
18 au cours de la période 2011 à 2014.

**Tableau 8**  
**Autres revenus de facturation interne (M\$)**

<b>Clients</b>	<b>Année historique 2011</b>	<b>Année historique 2012</b>	<b>Année de base 2013</b>	<b>Année témoin 2014</b>
Groupe Technologie	(29,2)	(28,5)	(26,7)	(28,1)
Hydro-Québec Production	(6,1)	(5,8)	(5,8)	(6,4)
Hydro-Québec Distribution	(1,4)	(1,4)	(1,9)	(2,1)
Hydro-Québec Équipement	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,5)
<b>Total avant rendement</b>	<b>(38,3)</b>	<b>(37,3)</b>	<b>(36,0)</b>	<b>(38,1)</b>
Rendement sur les actifs	(4,8)	(4,0)	(3,4)	(4,7)
<b>Total après rendement</b>	<b>(43,1)</b>	<b>(41,3)</b>	<b>(39,4)</b>	<b>(42,8)</b>